

*Direction générale
de la mer et des transports*

**Note générale n° 2006-41 du 31 juillet 2006
portant délégation de signature
NOR : *EQUT0611701N***

Vu le décret 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu l'instruction générale 100-C du 30 décembre 2005 ;
Vu le décret du 12 juillet 2006 nommant M. Mongin (Pierre), président-directeur général de la RATP,
Le président-directeur général de la RATP donne délégation à Mme Théophile (Josette), directeur général adjoint innovation sociale, responsable du domaine de réglementation « Innovation sociale », pour signer, en son nom, les documents relevant de ce domaine et, d'une manière générale, tous les documents lui permettant d'exercer les attributions qui lui incombent, à ce titre, en vertu des dispositions de l'instruction générale 100-C.

*Le président-directeur
général,
P. Mongin*

La présente note annule et remplace la note générale n° 2006-25 du 10 mai 2006.